



**Fédération des Conseils de Parents d'Élèves des Écoles Publiques**  
108-110, avenue Ledru-Rollin  
75544 Paris cedex 11  
tél : 01 43 57 16 16  
fax : 01 43 57 40 78  
www.fcpe.asso.fr  
fcpe@fcpe.asso.fr  
*la FCPE est reconnue d'utilité publique*



### La revue des parents

Tous les 2 mois, une revue sur le système éducatif avec enquêtes, reportages et interviews...

[6 numéros par an].

**6€ pour les non adhérents**

**\*\*3,35€ pour les adhérents**

### La lettre - La Famille et l'École

Deux fois par mois des informations en bref sur l'actualité éducative et la vie de la Fédération [20 numéros par an et 4 suppléments].



### Rejoindre la plus représentative des associations de parents d'élèves de l'enseignement public :

**65.000 élus** dans les conseils d'école et d'administration des lycées et collèges, qui participent à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants.

**300.000 adhérents** qui sont une force de proposition et d'action présents dans des milliers d'écoles et d'établissements secondaires.

### Pour des actions communes :

- Défendre** l'école publique, laïque et gratuite.
- Promouvoir** un enseignement de qualité pour la réussite de tous les enfants et adolescents.
- Être** des parents coéducateurs, partenaires à part entière de la communauté éducative.

### Exiger :

- **le droit** pour chaque enfant d'aller au maximum de ses possibilités,
- **le droit** à l'expression des jeunes,
- **le droit** pour les parents de participer aux décisions de l'école,
- **les moyens** suffisants pour un service éducatif de qualité.

### Enseignement agricole public :

Votre enfant est scolarisé dans un établissement relevant du ministère de l'Agriculture, vous pouvez adhérer à la FCPE et créer un conseil local.

### ASSURANCES SCOLAIRE ET EXTRA-SCOLAIRE :

**POURQUOI LA FCPE RECOMMANDE EXCLUSIVEMENT LA MAE.**

La **MAE**, n°1 de l'assurance scolaire, connaît bien les risques auxquels l'enfant est exposé. Elle propose des protections parfaitement adaptées sans franchise. Que l'enfant se blesse seul ou qu'il en blesse un autre, qu'il subisse ou cause des dommages, tout est prévu pour garantir, au meilleur prix, une totale tranquillité d'esprit.

Adhésion en ligne sur [www.mae.fr](http://www.mae.fr)



Protéger est un métier

# bulletin d'adhésion 2011-2012

Au verso, votre bulletin d'adhésion



# Parents, ensemble à la FCPE



**Agir**

**Inform**

**Représenter**

C'est votre adhésion et votre participation qui permettent le fonctionnement de la Fédération de Parents d'Élèves FCPE



## Des parents au service d'autres parents

- Dans les écoles, les collèges et lycées : conseil d'école, conseil d'administration, conseil de classe, conseil de discipline.
- Dans les commissions départementales : appels, affectations, bourses, transports...
- Dans la formation des parents d'élèves, délégués.
- Dans les discussions avec les pouvoirs publics

**Adhérer, c'est participer, donner son avis.**



## Des conseils locaux fédérés pour ensemble se faire entendre sur :

- la gratuité et la laïcité de l'enseignement, les ouvertures et fermetures de classes, le remplacement des enseignants,
- une meilleure intégration des enfants en situation de handicap, une véritable médecine scolaire,
- l'éducation des jeunes à la citoyenneté, des moyens pour une orientation choisie, le maintien du service public d'Éducation.

Prenez contact avec la FCPE départementale [A] ou locale [B]

**A** FCPE 45  
CDPE DU LOIRET  
54, rue de Bourgogne - 45000 ORLÉANS  
Tél. : 02 38 53 24 86  
Fax : 02 38 77 17 50  
E-mail : fcp45@wanadoo.fr  
Site internet : www.fcp45.net

**B** FCPE locale

Permanences :  
Mardi de 9 h à 12 h  
Mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h  
Vendredi de 14 h à 18 h



## DATE et SIGNATURE

\* Le montant de votre adhésion donne lieu sur demande à la délivrance d'un reçu fiscal au nom de l'adhérent, qui permet une réduction d'impôt égale à 66 % de la somme versée, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Étiez-vous adhérent en 2010-2011 ?

Si vous avez acquitté votre cotisation dans un autre conseil local FCPE, précisez lequel :  
 Un reçu don aux œuvres

- Vous souhaitez**
- Participer aux activités du conseil local de parents d'élèves
  - Être candidat[e] au conseil d'école maternelle-élémentaire
  - Être candidat[e] au conseil d'administration [collège, lycée, LP]
  - Être délégué[e] au conseil de classe, précisez laquelle :

Adhésion [une adhésion par famille]

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la FCPE.

Les informations sont nécessaires pour votre adhésion et font l'objet d'un traitement informatique. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

1 - Je choisis mon adhésion comprenant les parts nationale et départementale et l'abonnement à la Revue des Parents\*\*

2 - J'ajoute l'adhésion du conseil local

3 - Si je le souhaite, je m'abonne à la lettre « La Famille et l'École »

4 - Je verse un total de :

18,20 € Adhésion classique

30,00 € Adhésion de soutien 1

60,00 € Adhésion de soutien 2

12,96 €

1 + 2

1 + 2 + 3

ou

Remplissez et envoyez votre bulletin à la FCPE départementale [A] ou remettez-le à votre conseil local [B]

Adhésions : 1, 2, 3, 4

Conseil local : \_\_\_\_\_

Nom du parent adhérent\* : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Nom du conjoint[e] : \_\_\_\_\_

Tel dom : \_\_\_\_\_

Tel port : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Commune : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Né[e] le \_\_\_\_\_

Établissement \_\_\_\_\_

Classe \_\_\_\_\_